



Mise à jour 2024

Action : B	Organiser une veille sanitaire
-------------------	---------------------------------------

Contexte et enjeux	<p>Les épizooties représentent un enjeu fort pour les populations de Chiroptères. La surveillance, impliquant un réseau de référents, permet une forte réactivité en cas de mortalité, par la collecte des données et la détermination des causes.</p> <p>La veille sanitaire participe à l'objectif de conservation des populations des espèces prioritaires, grâce à la mise en place de réseaux d'épidémiosurveillance.</p>
Objectifs de l'action	<p>Assurer une veille sanitaire, via la Surveillance de la Mortalité Anormale des Chiroptères (SMAC), l'épidémiosurveillance de la rage et le suivi de la maladie du nez blanc (WND : White Nose Disease)</p> <p>Gestion du matériel biologique : structurer et coordonner un réseau pour la collecte, le stockage et la valorisation de ce matériel biologique, à l'échelle régionale en s'appuyant sur la coordination nationale.</p>
Axe de travail	Améliorer les connaissances, informer, mobiliser
Acquis PRA 2012-2016	<p>Réseau de « surveillance rage » en place, convention ANSES / SFEPM</p> <p>Mise en place et formation d'un référent régional dans le cadre de la mise en place du réseau SMAC (Surveillance de la Mortalité Anormale des Chiroptères)</p> <p>Bilan du plan régional d'action 2012-2016 – Action n°11 - poursuivre l'épidémiosurveillance de la rage chez les chiroptères</p>
Acquis PRA première moitié du PRA 2018 - 2023	<p>Bilan 2021</p> <p>Veille bibliographique et diffusion des recommandations auprès des réseaux des chiroptérologues des informations sur :</p> <ul style="list-style-type: none">• La Covid19• La Rage <p>Diffusion des informations relatives au réseau SMAC par le référent régional</p> <p>Relais des informations sur la surveillance du WNS</p> <p>Relais des informations de l'ANSES sur le suivi d'épidémiosurveillance de la rage</p> <p>Bilan 2022</p> <ul style="list-style-type: none">• Relais du webinaire national « Chiroptères et veille sanitaire »• Diffusion des recommandations aux chiroptérologues franciliens, sur les mesures Covid-19 en captures et suivis de gîtes• Travail en cours sur la gestion et la valorisation du matériel biologique. Annuaire des structures régionales à venir.• Diffusion des informations relatives au réseau SMAC par le référent régional• Relais des informations sur la surveillance du WNS• Relais des informations de l'ANSES sur le suivi d'épidémiosurveillance de la rage• <p>Bilan 2023</p> <p>A rédiger</p> <ul style="list-style-type: none">• Diffusion des informations relatives au réseau SMAC par le référent régional• Diffusion des recommandations aux chiroptérologues franciliens, sur les mesures Covid-19 en captures et suivis de gîtes• Relais des informations sur la surveillance du WNS• Relais des informations de l'ANSES sur le suivi d'épidémiosurveillance de la rage



Plan régional d'actions en faveur des chiroptères en Île-de-France – 2018-2027

Actions à envisager sur le territoire	<p>Mettre en oeuvre le réseau SMAC (Surveillance de la Mortalité Anormale des Chiroptères) en Île-de-France :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animer le réseau : informer, sensibiliser et accompagner les chiroptérologues régionaux sur le fonctionnement du réseau et le mode de fonctionnement ; • Détecter les signaux de mortalité anormaux ; • Mise en oeuvre du protocole d'intervention sur le terrain (prise de commémoratifs, collecte, stockage, transfert des spécimens) <p>Informier et sensibiliser sur la situation épidémiologique de la rage des Chiroptères et la maladie du nez blanc (WND) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • État des connaissances ; <i>Suivi des transmissions de spécimens et échantillons biologiques.</i> <p>Mettre à disposition du réseau régional les protocoles d'alertes et de traitements des cas de suspicion ou des cas avérés de rage chez les chiroptères sur le territoire.</p>
Espèce prioritaire	toutes espèces
Espèces associées	-
Indicateurs de suivi / réalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'événements dans le cadre du réseau SMAC • Nombre de Chiroptères collectés et envoyés pour l'analyses rage • Nombre d'échantillons collectés pour la maladie du nez blanc • Diffusion des synthèses nationales annuelles au sein du réseau régional • Accompagner les collecteurs lors des démarches à suivre dans le cas d'observations de phénomènes de mortalités anormales.
Pilote de l'action / Pilote associée	<i>MNHN</i>
Partenaires principaux / Partenaires potentiels	ANSES (réseau d'épidémiosurveillance de la rage des Chiroptères) OFB (réseau SMAC, antenne du réseau SAGIR) SFEPM (réfèrent Maladie du nez blanc (WND)) Institut Pasteur (Rage)
Lien avec les autres actions du PRA Chiroptères	<p>Action A : Mettre en place un observatoire régional des Chiroptères et acquérir les connaissances nécessaires permettant d'améliorer l'état de conservation des espèces</p> <p>Action G : Suivre et protéger les gîtes dans les bâtiments</p> <p>Action H : Suivre et protéger les gîtes souterrains</p> <p>Action I : Soutenir les réseaux, promouvoir les échanges et sensibiliser.</p>
Exemples d'espèces hors chiroptères bénéficiant de l'action	NA
Perspective à long terme	Veille sanitaire devant perdurer dans le temps pour obtenir des résultats pertinents et informer le réseau pour qu'il soit en capacité de réagir correctement.



Plan régional d'actions en faveur des chiroptères en Île-de-France – 2018-2027

Actions prévues 2024 - 2027	<ul style="list-style-type: none">• Mise à jour de la liste des référents et contacts au niveau régional pour l'ensemble des réseaux (SMAC, rage, WND,...)• Réalisation d'un annuaire régionale des structures concernées par la gestion et la valorisation du matériel biologique• Diffusion des synthèses nationales annuelles au sein du réseau régional• Synthèse annuelle des collectes et échantillons envoyés dans les différents réseaux de suivi.• Diffusion des recommandations sanitaires
Financements mobilisables	Temps dédié MNHN pour l'animation de la veille sanitaire.
Bénévolat valorisé	Remontées et alertes des événements SMAC, transmission des spécimens à l'ANSES, identifications et remontées des cas de WNS. Collecte du matériel biologique.